



Saulcy, le 16 août 2018

Permis de construire

Requérant : M. Miserez Jean, Les Murats 11, 2873 Saulcy, parcelle no 1142
Projet : Pose de panneaux photovoltaïques et installation d'une pompe à chaleur pour chauffage et production d'eau chaude sanitaire
Dimensions : élément extérieur PAC : 80x60 cm
Surface panneaux : 35m2
Genre de construction : panneaux photovoltaïques sur pan sud du toit + PAC placée contre façade est du bâtiment
Dépôt public : A l'affichage public du 17.08.2018 au 27.08.2018. Les oppositions écrites et motivées seront reçues au bureau communal jusqu'au lundi 27 août 2018 inclusivement.



Terrasse de l'été

Le conseil communal remercie de tout cœur toutes les personnes ayant participées aux terrasses de l'été, ce fût de très beaux moments partagés.

Petit rappel pour la dernière terrasse qui aura lieu le 17 août prochain chez Pauline et Geoffrey Hirtzlin à la rue des Tilleuls 18.



Installation défibrillateur dans le village

Un défibrillateur public sera installé devant le bureau communal d'ici les prochaines semaines, mis à disposition à la population 24heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Une présentation sera mise sur pied par l'association Réajura coeur courant septembre-octobre, par la suite et pour les personnes intéressées, il y aura possibilité de s'inscrire pour faire une formation BLS-AED compact (cours de base pour la réanimation cardio pulmonaire (massage cardiaque, ventilation) et utilisation d'un défibrillateur). Nous vous invitons à jeter un œil sur leur site www.reajura.ch

Encombrants

De plus en plus de frais sont engendrés pour la commune suite au passage des camions pour les encombrants. Vous avez la possibilité d'aller déposer gratuitement vos encombrants aux SEOD à Boécourt, accès par la route entre Boécourt et Bassecourt, au nom de la commune de Saulcy. En procédant ainsi la commune paiera Frs. 100.- de moins par tonne !

Pour les personnes n'ayant pas de remorque, n'hésitez pas à prendre directement contact avec le bureau communal au 032 433 41 30 afin de trouver une solution. Nous vous remercions pour votre compréhension



TROC-ECHANGE LE SAMEDI 1ER SEPTEMBRE 2018

Rendez-vous à 14 heures le samedi 1 er septembre pour un après-midi troc-vidé grenier à la salle communale.

Vous pouvez amener, ou prendre en photo si c'est quelque chose d'encombrant, toutes les choses que vous n'utilisez plus (vêtements, vaisselles, outils, meubles).

Les personnes venant voir ou amenant du matériel peuvent prendre ce qui leur plaît, sans échange d'argent. Profitez de faire du tri chez vous et d'en faire profiter les personnes du village qui auraient besoin de ces objets. La marchandise restante devra être reprise par les personnes qui les ont amenés.



Le Conseil communal